



22 mai 2018

CONTEXTE

Un constat partagé du déficit démocratique européen

Proposition phare d'Emmanuel Macron pendant sa campagne présidentielle, les consultations citoyennes visent à refondre « une Europe souveraine, unie, démocratique¹ », en favorisant le dialogue citoyen et dans le but de combler le déficit démocratique européen.

Une adhésion presque unanime

A ce jour, tous les Etats membres, à l'exception du Royaume-Uni, en plein Brexit, ont l'intention d'organiser de tels débats. La terminologie initiale plus ambitieuse de « conventions démocratiques » a néanmoins dû être abandonnée.

La Roumanie est l'un des premiers Etats membres à avoir manifesté son soutien à l'initiative et a d'ores et déjà entamé le processus de débat, en vue de sa future présidence au Conseil de l'Union européenne, de janvier à juin 2019. La France a lancé de son côté l'initiative le 17 avril 2018, dans la Région Grand Est.

Des expériences de démocratie participative en Europe

Plusieurs pays européens ont mis en place des expériences de démocratie participative sous différentes formes. C'est le cas par exemple pour l'Allemagne², et de la Citizen's Assembly en Irlande³.

¹ Voir Emmanuel Macron, « Initiative pour l'Europe Une Europe souveraine, unie, démocratique », <http://www.elysee.fr/assets/Initiative-pour-lEurope-une-Europe-souveraine-unie-et-democratique-Emmanuel-Macron.pdf>

² En Allemagne : Un cycle de débat sur le thème « Quelle Europe voulons-nous » a été organisé par le Ministère fédéral des Affaires européennes.

³ Mise en place en 2016 en Irlande, l'Assemblée citoyenne se compose de 100 personnes. Un président et 99 personnes tirées au sort pour former un échantillon le plus représentatif possible de l'électorat irlandais, se réunissent régulièrement pour examiner et débattre de questions sociétales importantes.

DES CONSULTATIONS CITOYENNES POUR « RESTAURER LE LIEN ENTRE LES PEUPLES ET LA CONSTRUCTION EUROPEENNE⁴ »

Rendre l'Europe plus participative, davantage représentative, donner une place plus importante au débat public en y associant le plus grand nombre de citoyens, en toute transparence, tels sont les objectifs des consultations.

En France, l'organisation de celles-ci sera accompagnée de supports de communication pédagogique, fournis par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Celui-ci assurera le pilotage des consultations, ainsi que la coordination avec les Etats membres. Un comité de surveillance devra de son côté s'assurer du bon déroulement des consultations, associant neutralité politique et transparence. Dans ce souci de transparence, le site internet Touteurope.eu a été choisi comme **site référent d'information** sur les consultations. L'ensemble des citoyens européens est invité à participer, sans distinction d'âge, de genre, de profession ou d'origine géographique. Pour ce faire, une plateforme en ligne permettra un accès aux débats et aux consultations, selon **six axes thématiques**⁵ :

- Prospérité et emploi en Europe
- Développement durable en Europe
- Sécurité en Europe
- Europe dans le monde
- Innovation en Europe
- Unité de l'Europe

Préparer les élections européennes du printemps 2019

Une fois la première séquence de consultations citoyennes effectuée, entre avril et octobre 2018, il est prévu que les résultats et recommandations issues des débats soient présentés aux chefs d'Etat et de gouvernement des différents Etats membres. Ils seront examinés au cours du **Conseil européen de décembre 2018** et, selon le processus « bottom-up » servira de base au débat pour les élections européennes du printemps 2019. L'objectif est de créer un « **véritable espace public européen** en identifiant les enjeux auxquels les citoyens souhaitent que l'UE réponde⁶ » et, ainsi, combattre au maximum l'abstentionnisme, en constante augmentation depuis 1979.

⁴ Voir le compte-rendu du Conseil des Ministres du 14 mars 2018

⁵ Voir le Dossier de Presse

⁶ Ibid.

QUID DU TRANSFRONTALIER ?

Le **transfrontalier** est très peu évoqué dans le Rapport d'information présenté devant l'Assemblée nationale, si ce n'est quelques références au Mouvement européen, qui plaide pour que des consultations puissent se tenir de part et d'autre d'une frontière, « **afin de donner une coloration régionale aux débats tout en s'affranchissant des barrières nationales** »⁷.

La MOT plaide pour l'organisation de certaines des **consultations dans des territoires transfrontaliers**. Cette proposition a fait l'objet d'un courrier adressé au Président Emmanuel Macron, par le Président de la MOT, Michel Delebarre. Cette demande a ensuite été relayée auprès de Madame Nathalie Loiseau, Ministre chargée des Affaires européennes.

Le président Emmanuel Macron, via la réponse de son cabinet, soutient la démarche de la MOT. Par ailleurs, plusieurs territoires frontaliers, Wallonie, Région Grand-Est, Bade-Wurtemberg, voire des structures transfrontalières, etc., se sont, d'ores et déjà, montrés intéressés. L'organisation de consultations citoyennes transfrontalières permettrait de faire directement le lien entre le fait transfrontalier, vécu au quotidien par ses habitants, et la construction européenne.

C'est pourquoi la **MOT se tient à disposition de ses adhérents ainsi que du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour accompagner l'organisation de telles consultations transfrontalières**, impliquant les structures transfrontalières et les citoyens de part et d'autre des frontières françaises.

Un **fil de discussion « Consultations a été créé sur le Forum en ligne de la MOT**, afin de donner à ses adhérents un espace d'échanges d'information et d'expression à ce sujet. Vous y trouvez par ailleurs une note de contexte détaillée ainsi que des documents clés. Cliquer ici pour y accéder (merci de vous connecter à l'espace membres afin de pouvoir y contribuer) :

http://www.espaces-transfrontaliers.org/no_cache/ressources/forum/discussions-libres/



⁷ Voir le *Rapport d'information sur les conventions démocratiques de refondation de l'Europe*, déposé par la Commission d'Affaires européennes, rubrique III, A, 3, b : Le commune, échelon fondamental des conventions